



www.journaldumali.com

Journal du Mali

N°531 du 19 au 25 juin 2025

L'hebdo

FPR

JUSQU'OUÛ IRA LA RÉSISTANCE ?

RIZ

CAMPAGNE PROMETTEUSE

JEUX DE L'AES

BAMAKO ACCUEILLE
LA 1^{ÈRE} ÉDITION



TRANSITION

L'ANCRAGE DU PROVISOIRE

Le projet de prolongation du mandat présidentiel à cinq ans renouvelables marque un tournant. Entre enjeux sécuritaires et incertitudes électorales, la question de la permanence du provisoire s'impose dans le débat politique national.

GRATUIT

Ne peut être vendu

C'EST SEULEMENT POUR VOUS, VOTRE MAJESTE

LE DECODEUR HD

2000F CFA TTC *

DES LA FORMULE EVASION
+ INSTALLATION OFFERTE

REABONNEZ-VOUS
A VOTRE FORMULE

15 JOURS OFFERTS**

TOUT CANAL+

VOTRE NOUVELLE EMISSION DE TELE-REALITE



Nouvelle REINE

A PARTIR DU 7 JUIN SEULEMENT SUR **CANAL+ POP**



Les **REINES** du SHOPPING

* Du 02 juin au 6 juillet, profitez du décodeur à 2000FCFA, parabole à 1000FCFA et installation offerte à partir de la formule Evasion dans la limite des stocks disponibles.
** Pour tout réabonnement à la dernière formule active, profitez de 15 jours offerts à TOUT CANAL+. Plus d'infos chez votre distributeur agréé ou au 36 555.

36 555
(CÔTÉ D'UN APPEL LOCAL)

ÉDITO

Lampadaires solaires : l'obscurité recule enfin sur certaines artères de Bamako

Ces dernières semaines, des lampadaires solaires ont été installés sur plusieurs axes de Bamako, notamment entre Djicoroni Para et Sébénicoro. Une évolution discrète mais significative, dans une ville longtemps livrée à la pénombre dès la tombée de la nuit. Ces installations marquent une rupture avec l'habituelle dépendance au réseau électrique national, très souvent interrompu par des délestages intempestifs.

L'obscurité chronique sur ces routes constituait une double menace. D'une part, une insécurité routière persistante, aggravée par le manque de visibilité et de l'autre une exposition intense aux actes de délinquance, facilitée par l'absence d'éclairage. Les piétons, conducteurs et riverains vivaient dans une vigilance constante.

L'arrivée des lampadaires solaires change cette donne. Fonctionnant de manière autonome, ils offrent une lumière constante, sans se soucier des coupures. Sur les tronçons désormais éclairés, on perçoit déjà un changement d'ambiance. Certains commerces restent ouverts plus tard, les déplacements nocturnes se font avec plus de sérénité et le sentiment d'insécurité recule peu à peu.

Cette initiative, qu'elle soit ponctuelle ou le début d'une stratégie plus large, mérite d'être consolidée. L'éclairage public, surtout dans un contexte de crise énergétique, n'est pas un luxe. Il est une condition élémentaire de sécurité, de vie sociale et de dignité urbaine.

Sur certains axes de Bamako, quelques lampes ont suffi pour rouvrir la nuit à la vie. Il ne reste plus qu'à suivre la lumière et à multiplier de telles initiatives.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

138 millions

C'est le nombre d'enfants astreints au travail dans le monde en 2025.

ILS ONT DIT...

« Le soleil, source de vie pourtant, peut être une menace mortelle pour nous, personnes atteintes d'albinisme. La vulnérabilité de notre peau aux rayons UV est une cause majeure de cancer cutané, tristement la principale cause de décès prématuré parmi les personnes atteintes d'albinisme en Afrique subsaharienne ». **Mme Maïga Aminata Traoré, Présidente de l'AM-PA**, le 14 juin 2025.

« La nouvelle usine d'affinage d'or sera la seule entité à affiner l'or de toutes les sociétés minières installées au Mali et cela va forcément accroître le nombre d'emplois directs et indirects pour la jeunesse malienne ». **Assimi Goïta, Président de la Transition**, le 16 juin 2025.

RENDEZ-VOUS

21 - 28 juin 2025 :
Premiers Jeux de l'AES

22 juin 2025 :
Sommet de la CEDEAO - Abuja

24 - 25 juin 2025 :
Forum du Développement Durable - Hôtel de l'Amitié - Bamako

28 - 29 juin 2025 :
Ateliers Bogo Bara - Lassa - Bamako

UN JOUR, UNE DATE

20 juin : Journée internationale des Réfugiés, célébrée en 2001 pour la première fois.



Usain Bolt, le sprinteur jamaïcain huit fois champion olympique, a été nommé Ambassadeur de l'Exposition universelle de Serbie, prévue du 15 mai au 15 août 2027.



Nicolas Sarkozy a été déchu de la Légion d'honneur le 15 juin 2025, après sa condamnation à un an de prison ferme pour corruption. Il devient le premier ancien président de la Ve République à perdre cette distinction.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Le Président de la transition, Assimi Goïta, pose la première pierre de l'usine d'affinage d'or du Mali, le 16 juin 2025 à Sénou.

TRANSITION : L'ANCRAGE DU PROVISOIRE

Le projet de prolongation du mandat du Président de la Transition à cinq ans renouvelable marque un tournant institutionnel inédit depuis 2020. Entre justifications sécuritaires, incertitudes électorales et critiques sur la gouvernance, la question de la permanence du provisoire s'impose au cœur du débat politique national.

MASSIRÉ DIOP

Le 11 juin 2025, le Conseil des ministres a adopté un projet de loi révisant la Charte de la Transition. Il ouvre la voie à un mandat de cinq ans renouvelable pour le chef de l'État, le Général Assimi Goïta. Cette décision, qui devrait encore être entérinée par le Conseil national de transition (CNT), modifie de manière substantielle le cadre temporaire en vigueur depuis septembre 2020. Rappelons que le Conseil national de transition (CNT), mis en place par ordonnance en décembre 2020, fait toujours office d'organe législatif intérimaire. Il regroupe 147 membres désignés par le Président de la Transition, représentant les forces de défense, la société civile, les syndicats et les partis politiques d'alors. Il détient le pouvoir de valider les projets de loi et de contrôler l'action du gouvernement. Ainsi, la Charte initiale, adoptée en octobre 2020, avait fixé une durée de transition de 18 mois. Une première prolongation en février 2022 l'étendra à 24 mois, jusqu'en février 2024. La nouvelle révision de juin 2025 prolongerait cette durée à cinq ans, avec possibilité de renouvellement. Cette orientation s'inscrit dans un contexte où les consultations nationales et les difficultés sécuritaires ont fortement influencé les choix de gouvernance. L'élément déclencheur de la suspension du processus électoral remonte à septembre 2023. La présidentielle, prévue pour février 2024, est reportée en raison du blocage des données biométriques par la société française IDEMIA, qui réclame environ 5 milliards de francs CFA. Le fichier est finalement récupéré

en février 2024 par des informaticiens maliens, sans que les contours de cette affaire ne soient entièrement connus. Malgré la récupération de ces données, aucune date de scrutin n'est annoncée. Cette absence de calendrier n'est pas sans rappeler la crise de 2022, lorsque la CEDEAO avait imposé de lourdes sanctions au Mali après l'annonce d'une transition prolongée à 5 ans d'après certaines sources. À l'époque, la levée des sanctions avait été conditionnée à la remise d'un chronogramme électoral crédible, ce qui fut obtenu à la suite de négociations en juillet 2022. Pourtant, les promesses initiales de renforcement de la décentralisation formulées en 2021 pour permettre l'organisation de ces élections dans de bonnes conditions sont restées sans traduction concrète dans les politiques territoriales.

Le projet de prolongation du mandat du Président de la Transition à cinq ans renouvelables marque un tournant institutionnel inédit depuis 2020.

Engagements électoraux non tenus Pourtant, dans sa lettre de cadrage de novembre 2024, le Premier ministre Abdoulaye Maïga, également ministre de l'Administration territoriale, avait placé l'organisation des élections parmi ses priorités. Une enveloppe de 80 milliards de francs CFA figure même dans le projet de Loi de finances 2025, mais sans détails ni chronogramme précis, alimentant les incertitudes sur la volonté effective de tenir des scrutins. Entre-temps, plusieurs signaux institutionnels se sont



Le Général Assimi Goïta serait à la tête du pays au moins jusqu'en 2030.

superposés. On se souvient que le 31 décembre 2024, dans son discours à la Nation, le Président de la Transition n'avait fait aucune référence au processus électoral. En avril 2024, les activités des partis politiques avaient été suspendues, puis une dissolution générale décidée par décret le 13 mai 2025. Ces mesures sont justifiées par le gouvernement comme nécessaires à la refon-

avril 2025, dites « Rencontres des forces vives », avaient recommandé explicitement la prolongation de la Transition pour cinq ans renouvelables, en harmonie avec le Burkina Faso et le Niger. Ces pays, membres avec le Mali de la Confédération des États du Sahel (AES), ont également fixé leurs transitions à cinq ans (Niger, mars 2025 ; Burkina Faso, mai 2024). Rappelons aussi que le 29 janvier

REPÈRES

11 juin 2025 : Adoption du projet de loi révisant la Charte de la Transition.

13 mai 2025 : Dissolution de tous les partis politiques par décret.

3 mai 2025 : Manifestation citoyenne contre l'absence d'élections.

20-29 avril 2025 : Rencontres des forces vives recommandent la prolongation.

Septembre 2023 : suspension du processus électoral initialement prévu en 2024

lité d'un retour rapide à l'ordre constitutionnel avec cette nouvelle organisation regroupant les trois pays.

Coopérations internationales suspendues Ce positionnement trouve également un ancrage antérieur dans les Assises nationales de la refondation, tenues en décembre 2021, où certaines recommandations évoquaient déjà une transition longue, pouvant aller jusqu'à cinq ans. L'argument sécuritaire est central dans les

longement actuel, décidé sans élection, repose donc sur un cadre transitoire qui s'écarte du droit constitutionnel en vigueur.

Sonnette d'alarme Par ailleurs, plusieurs personnalités politiques ont exprimé publiquement leurs inquiétudes. Le 15 juin 2025, Moutaga Tall a alerté sur les risques d'une confiscation du pouvoir et a proposé douze mesures pour restaurer la confiance, dont la fixation d'une date de fin de transition et la réhabilitation des partis. Le 16 juin, Yaya Sangaré a dénoncé une « violation répétée » des textes, avant d'appeler à une mobilisation citoyenne. Oumar Ibrahim Touré avait rappelé que le Mali était le seul pays de l'AES à disposer d'une Constitution en vigueur, insistant sur la responsabilité à respecter l'État de droit. Le politologue Cheick Oumar Doumbia avait lui aussi tiré la sonnette d'alarme sur les risques de démocratie sous pression liés à une gouvernance trop fortement militarisée. L'histoire politique récente du Mali est marquée par deux précédentes transitions. En 1991, le régime militaire issu de la chute de Moussa Traoré a organisé en un an une Conférence nationale souveraine, suivie d'élections pluralistes en 1992. En 2012, après un coup d'État intervenu en pleine crise sécuritaire au Nord, une transition de moins de 15 mois a permis d'organiser des élections sous supervision internationale. Ces précédents tranchent avec la transition actuelle, dont la durée cumulée et l'évolution institutionnelle sont sans précédent. Dans l'attente d'une validation du texte par le CNT, aucun calendrier électoral n'est actuellement publié. Le cadre transitoire demeure en vigueur, sans perspective claire de sortie. La consolidation institutionnelle du Mali s'inscrit ainsi dans une temporalité prolongée qui pose la question de la permanence du provisoire. ■

3 QUESTIONS À



MOCTAR OUSMANE SY

Analyste

1 Quelles sont, selon vous, les motivations réelles derrière ce mandat de 5 ans renouvelable ?

Elles sont à la fois stratégiques et politiques. D'une part, il s'agit d'un mécanisme de consolidation du pouvoir par les autorités, leur permettant de prolonger la transition et retarder le retour à un pouvoir civil. D'autre part, des justifications sécuritaires et institutionnelles sont mises en avant : réformes, lutte antiterroriste, refondation. Mais cela peut surtout traduire une volonté d'ancrage durable du pouvoir de transition, facilitée par l'absence de pression extérieure depuis la sortie de la CEDEAO.

2 Est-ce une tendance régionale AES ou une spécificité malienne ?

C'est les deux. Le Mali, comme le Burkina Faso et le Niger, manifeste une convergence vers des transitions longues sous régime militaire. Mais la situation malienne est plus complexe. Elle est marquée par une crise multidimensionnelle ancienne, une méfiance envers la classe politique et un effondrement progressif de l'État. Ce contexte spécifique ne légitime pas pour autant une extension indéfinie de la transition.

3 Ce choix peut-il stabiliser le pays ?

Peu probable. Il risque d'accroître la défiance populaire, de marginaliser les voix critiques et d'attiser les tensions avec les partenaires régionaux. L'absence de réaction populaire témoigne plus d'une déception que d'un soutien. Pour restaurer la légitimité, une consultation populaire ou un référendum serait plus crédible qu'une décision unilatérale.

TRANSITION : 5 ANS DE GLISSEMENTS

Adoptée le 11 juin 2025, la prolongation du mandat de transition à cinq ans renouvelables s'inscrit dans une séquence politique marquée par des retards électoraux et des décisions controversées. Cette infographie retrace les étapes, les ruptures et les données chiffrées clés de cette transition prolongée.

CHRONOLOGIE DES RÉVISIONS DE LA TRANSITION

Octobre 2020 : Transition fixée à 18 mois

Février 2022 : Prolongation à 24 mois

Juin 2025 : Projet de prolongation de 5 ans renouvelables

1

2

BLOCAGE DU PROCESSUS ÉLECTORAL

Septembre 2023 : Blocage des données biométriques par IDEMIA

Février 2024 : Fichier récupéré par les informaticiens maliens

Pas de date d'élection présidentielle annoncée

3

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES MAJEURES

Décembre 2024 : Discours présidentiel sans mention d'élections

Avril 2024 : Suspension des partis politiques

13 mai 2025 : Dissolution des partis par décret

4

CONSULTATIONS ET PROLONGATION CONCERTÉE

20-29 avril 2025 : Rencontres des forces vives recommandant les 5 ans renouvelables

Alignement avec Burkina (**mai 2024**) et Niger (**mars 2025**)

5

SITUATION SÉCURITAIRE (EXEMPLES MARQUANTS)

7 février 2025 : 34 civils tués (région de Gao)

17 septembre 2024 : Des dizaines de morts à Bamako (dont des FDS)

1 532 morts au Mali en 2024 liés à des violences armées

4 800 morts au Sahel en 2024
(50% des morts liés au terrorisme dans le monde)

6

RÉACTIONS POLITIQUES INTERNES

Mountaga Tall (15 juin 2025) : 12 propositions, alerte sur la confiscation du pouvoir

Yaya Sangaré (16 juin 2025) : dénonciation de la "violation répétée" des textes

Check Oumar Doumbia : alerte sur une démocratie "affaiblie de l'intérieur"

7

CADRE CONSTITUTIONNEL EN VIGUEUR

Article 45 (Constitution du 23 juillet 2023) : président élu au suffrage universel pour **5 ans**, renouvelable une fois



Magic Key Company

PRÉSENTE



VEN

27

JUIN

20H

CVSHIA

PALAIS DE LA CULTURE

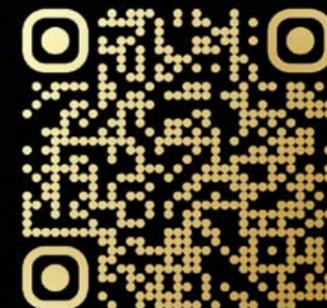
Live Show

VIP / 5.000 FCFA

PASS / 2.000 FCFA

Infoline +223 70 11 89 11 / 63 31 84 84

PASS DISPONIBLE
SUR E-KATICKET



SCANNEZ & PAYEZ VOS TICKETS

FPR : JUSQU'OUÛ IRA LA RÉSISTANCE ?

L'ancien candidat à la présidentielle de 2018, Aliou Boubacar Diallo a annoncé le 7 juin dernier la création du Front patriotique de résistance (FPR). Dans un contexte verrouillé, entre faible marge de manœuvre et scepticisme populaire, l'avenir de cette initiative soulève des interrogations.

MOHAMED KENOUI

« La Transition doit maintenant prendre fin. Résistons ensemble à la prise du pouvoir par des voies anti-constitutionnelles. Résistons à l'instauration de toute dictature militaire ou civile dans notre pays », appelle Aliou Boubacar Diallo, qui vit à l'étranger du Mali depuis plusieurs mois. En annonçant la création du FPR, le fondateur de l'ADP-Maliba entend s'opposer frontalement au régime de transition en place, dirigé depuis 2021 par le Général Assimi Goïta. Dans un climat politique marqué par la centralisation du pouvoir aux mains des militaires et la dissolution de tous les partis, Aliou Boubacar Diallo tente de faire entendre une voix alternative. Il lance un appel aux Maliens de l'intérieur et de la diaspora soucieux d'un retour à l'ordre constitutionnel et de la fin de la « dégradation continue de la situation économique et sociale sans perspective d'amélioration », à rejoindre ce nouveau front pour s'opposer à toutes les violations de la Constitution et à la « prolongation perpétuelle » de la Transition.



Aliou Boubacar Diallo, initiateur du Front Populaire de Résistance.

plateforme surtout numérique. Au-delà de la mobilisation en ligne, ce front aura du mal à mener des actions sur le terrain, d'autant plus que cela violerait l'interdiction des activités à caractère politique », souligne un observateur politique qui a requis l'anonymat. Par ailleurs, malgré son positionnement en rupture avec l'ancienne classe politique traditionnelle, Aliou Boubacar Diallo traîne encore une image d'homme d'affaires

Quels leviers d'action ? Le FPR n'a pas encore clarifié ses méthodes de lutte. Descente dans la rue ? Appel à la désobéissance civile ? Court-circuit du régime de transition par la pression populaire ou la mobilisation numérique ? À ce jour, aucune stratégie concrète n'a été dévoilée. Dans un espace civique verrouillé, cette imprécision et l'absence de stratégies claires pourrait rapidement reléguer le front au rang des déclarations sans suite. « Sans capacité de mobilisation réelle, un front politique ne reste qu'un effet d'annonce. Or, dans les conditions actuelles, chaque action contestataire expose ses auteurs à des représailles administratives, judiciaires, voire sécuritaires », glisse notre interlocuteur. Aliou Boubacar Diallo, connu pour ses liens avec certains milieux diplomatiques et économiques étrangers, pourrait conduire le FPR à chercher un écho hors des frontières pour soutenir sa légitimité. Cependant, dans un Mali souverainiste devenu hypersensible à toute ingérence extérieure, cela pourrait être contre-productif. Toute tentative du FPR de trouver un soutien extérieur risque d'être immédiatement interprétée comme une posture de col-

EN BREF

CEDEAO : LE RETRAIT DE L'AES AU CŒUR D'UN NOUVEAU SOMMET LE 22 JUIN

À l'occasion de son 50^{ème} anniversaire, la CEDEAO tient un sommet décisif le 22 juin 2025 à Abuja, au Nigeria. Au cœur des échanges se trouve la formalisation du retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger, qui ont officiellement cessé d'être membres de l'organisation depuis le 29 janvier 2025, dans un contexte de tensions politiques et sécuritaires. Ce sommet vise également à discuter des conséquences économiques et juridiques de cette rupture, alors que des consultations techniques ont eu lieu récemment à Bamako. Lors du lancement des célébrations du Cinquantenaire de la CEDEAO, le 22 avril dernier à Accra, le Président ghanéen, plaçant pour « un dialogue compréhensif » sans laisser place à « l'isolationnisme et à la récrimination », avait proposé que son pays serve de pont entre la CEDEAO et l'AES. Le sommet abordera également d'autres enjeux majeurs touchant à la stabilité, à la coopération économique et à l'unité régionale. Il pourrait marquer une nouvelle étape dans la redéfinition des équilibres sous-régionaux. ■ M.K.

lusion avec des ennemis de la souveraineté nationale. Cela limite donc d'emblée les marges diplomatiques du nouveau front. La création du FPR marque une tentative de structuration des voix critiques de la Transition dans un contexte d'asphyxie politique. Elle remet sur la table la question du retour à l'ordre constitutionnel à un moment où tous les signaux semblent au vert pour une prolongation indéfinie de la Transition. Mais, pour espérer influencer sur le cours des événements, le FPR devra sortir du registre symbolique pour construire un réel rapport de forces. ■



BOKAR SANGARÉ

« Les acteurs politiques sont confrontés à une hostilité inédite »

Un peu plus d'un mois après la dissolution des partis politiques, la section des Comptes de la Cour suprême vient de lancer l'audit du financement public dont ont bénéficié plusieurs formations sur la période allant de juillet 2000 à mai 2025. Dans cet entretien, Bokar Sangaré, doctorant en sciences politiques, nous livre son regard sur le sujet.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUI

Quel est l'enjeu réel de cet audit rétrospectif du financement des partis politiques sur une période aussi longue ?
Cette décision des autorités maliennes de transition s'inscrit dans la continuité des recommandations formulées lors de la concertation nationale organisée en avril, qui a, entre autres, préconisé la dissolution des partis politiques et le durcissement des conditions de leur création. À première vue, la lecture qu'on pourrait faire est que cette décision répond à une volonté de faire la lumière sur l'utilisation qui a été faite du financement reçu au cours des 20 dernières années. Sauf que cela arrive dans un contexte marqué au cours de ces derniers mois par une institutionnalisation de la répression qui s'abat sur les formations politiques et la réduction de l'espace civique et politique, s'inscrivant dans une démarche globale visant à décrédibiliser les partis et les élites politiques.

Comment expliquer que l'audit intervienne maintenant, après la dissolution des partis, et quels pourraient en être les objectifs implicites ?

Le timing interroge, d'autant plus que nous sommes dans un contexte exceptionnel qui renvoie à la question du respect des règles et de la loi concernant ce processus. Au fond, ce qu'il faut dire, c'est qu'il y a peut-être des objectifs voilés, surtout dans la perspective de la reconfiguration du champ politique, qui a également occupé le débat au cours des derniers mois, marqués par ce que beaucoup considèrent comme une régulation à marche forcée, donnant l'impression qu'on veut refonder la démocratie au Mali sans les partis politiques ou du moins les anciens.

Quelles seraient les conséquences pour les anciens responsables de partis ?

Cela pourrait aboutir à une nouvelle Charte des partis politiques sans les consultations de ces anciens responsables, surtout avec le mandat de 5 ans supplémentaires accordé au Président de la Transition. Ce dernier gagnerait davantage à avoir un champ politique verrouillé. Par ailleurs, les conséquences peuvent toucher, au-delà des leaders, l'ensemble des membres des partis. Dans un tel cas de figure, il serait difficile d'aller vers une reconfiguration qui prendra la forme d'un courant transpartisan au sein de la jeunesse des anciens appareils politiques. Une bataille juridique n'est pas aussi à exclure.

Cet audit peut-il réellement contribuer à refonder la pratique politique au Mali, ou risque-t-il d'être perçu comme un règlement de comptes ?

Je pense que nous sommes beaucoup plus dans une configuration où les acteurs politiques sont confrontés à une hostilité inédite. Si l'objectif recherché était de contribuer à la refondation, il faudrait aller au-delà des partis pour interroger le rôle de l'argent dans la gouvernance politique, comme on l'a vu avec le CNT. ■

La création du FPR marque une tentative de structuration des voix critiques de la Transition dans un contexte d'asphyxie politique.

Marge de manœuvre réduite

Si le Front patriotique de résistance est la première véritable initiative à se mettre en place, au-delà des condamnations tous azimuts depuis la dissolution des partis politiques et plus récemment la décision du Conseil des ministres d'accorder cinq ans supplémentaires à la Transition, il naît dans un contexte difficile qui, selon certains analystes, réduit considérablement l'organisation et la portée même de la résistance annoncée. « Jusque-là, le FPR est une

plus qu'un profil mobilisateur enraciné dans les masses. Son ascension sur la scène politique pendant les années qui ont précédé la chute du régime IBK n'a pas suffi à l'imposer comme figure centrale de l'opposition populaire. En outre, dans un contexte où les leaders politiques ont globalement perdu du terrain dans l'opinion nationale au profit d'une popularité accrue des militaires depuis l'avènement de la Transition, Aliou Boubacar Diallo n'échappe pas à la donne.



Protégez votre réseau grâce à nos solutions assurées.



20 28 00 00
www.afribone.com



RIZ : PRONOSTICS OPTIMISTES POUR LA CAMPAGNE 2025-2026

Au Mali, la production de riz devrait connaître une augmentation pour la campagne 2025 - 2026, selon les prévisions du département américain de l'Agriculture (USDA). La récolte de la deuxième céréale la plus consommée couvrira environ 80% des besoins.

FATOUmata MAGUIRAGA

La production de riz pour la campagne agricole 2025 - 2026 devrait enregistrer une croissance de 8% et atteindre 2,96 millions de tonnes. Une amélioration des conditions climatiques, une diminution de la pression des ravageurs et une augmentation des superficies cultivées, qui vont atteindre 850 000 hectares, sont à l'origine de ces prévisions. Cette embellie contraste avec les difficultés rencontrées lors de la campagne précédente, qui s'est soldée par une chute de 13% des superficies culti-



Des femmes lors d'une récolte locale de riz.

vées, tombées à 790 000 hectares, en raison notamment d'un accès limité aux intrants, des fortes inondations de l'année dernière et de la persistance de l'insécurité dans certaines zones.

Prévisions 2025 - 2026 au Mali

Production de riz :
2 960 000 tonnes

Superficies cultivées :
850 000 hectares

Céréale stratégique Pour la campagne 2023 - 2024, la production nationale de riz avait atteint 3 024 000 tonnes, contre 2 900 000 tonnes lors de la campagne précédente. Pour combler cette production déficitaire, le Mali a lancé en avril dernier un appel au financement de son Programme national de système de riziculture intensif (PN-SIR). L'objectif est d'atteindre une production de 5,5 millions de tonnes d'ici

2030, contre une production actuelle autour de 3 millions de tonnes. C'est donc une hausse de 80% de la production que visent les autorités, afin de faire du riz un pilier de la souveraineté alimentaire. Le gouvernement a annoncé sa participation à hauteur de 60% à la mobilisation du PN-SIR, soit 14,11 milliards de francs CFA.

Le riz est devenu une céréale stratégique en Afrique de l'Ouest, avec une croissance annuelle de la demande d'environ 6% et une consommation par habitant dépassant 100 kg dans certains pays. Mais la production dans la zone ne couvre qu'environ 60% des besoins. L'Afrique de l'Ouest est la plus grande

importatrice de riz au monde. À elle seule, elle consomme 20% des volumes échangés sur le marché mondial. Même si ces volumes ne représentent que 7% de la production mondiale, la dépendance de la zone au riz importé pose plusieurs problématiques. La réduction des exportations de riz d'Asie a un impact important sur l'approvisionnement de la région, avec un renchérissement des coûts. Pourtant, l'Afrique de l'Ouest dispose d'un potentiel pour satisfaire sa demande. La disponibilité des terres et de la main-d'œuvre est une réalité. En outre, des investissements importants dans la chaîne de valeur permettront de réduire les pertes de devises. Estimées à 1,7 million de tonnes au début des années 1990, les importations de riz représentent actuellement 5,2 millions de tonnes. ■

EN BREF

DETTE AFRICAINE : SIX PAYS CONCENTRENT 50% DE L'ENCOURS

La dette africaine a atteint des niveaux inquiétants et six pays du continent détiennent 50% de l'encours de la dette extérieure en 2025. Selon le rapport de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), ces pays sont l'Afrique du Sud (13,1%), l'Égypte (12%), le Nigeria (8,4%), le Maroc (5,9%), le Mozambique (5,3%) et le Soudan (5,2%). Un choc économique ou financier dans l'un de ces pays pourrait découler de cette concentration et entraîner des conséquences graves, en affectant les échanges commerciaux et en érodant la confiance des investisseurs. Cet état des lieux préoccupant montre que plus de 60% des pays africains dépassent le seuil critique de 50% de dette publique par rapport au PIB fixé comme référence par rapport à la norme FMI - Banque mondiale. Parmi les plus exposés figurent le Ghana, Djibouti, le Soudan et la Guinée équatoriale, avec des ratios supérieurs à 100% du PIB. Ce niveau critique est notamment lié à la hausse mondiale des taux d'intérêt. Bien qu'en amélioration, le ratio dette - exports, qui évalue la capacité à rembourser à partir des revenus du commerce, est en dégradation dans 14 pays et dépasse le seuil de 180%. ■

La réduction des exportations de riz d'Asie a un impact important sur l'approvisionnement de la région, avec un renchérissement des coûts. Pourtant, l'Afrique de l'Ouest dispose d'un potentiel pour satisfaire sa demande. La disponibilité des terres et de la main-d'œuvre est une réalité. En outre, des investissements importants dans la chaîne de valeur permettront de réduire les pertes de devises. Estimées à 1,7 million de tonnes au début des années 1990, les importations de riz représentent actuellement 5,2 millions de tonnes. ■

Internet Le potentiel inexploité du haut débit fixe

En Afrique, la principale voie d'accès à Internet est le mobile. Pourtant, le haut débit fixe offre des alternatives et une capacité à même de répondre aux nouveaux besoins. Malgré des progrès importants et un déploiement croissant de la fibre optique, l'accès à Internet reste un défi majeur sur le continent. Le coût et l'insuffisance en infrastructures demeurent

les principaux obstacles. Selon le site Agence Ecofin, en 2024, le coût moyen du forfait 5G s'élevait à 13,4% du Revenu National Brut (RNB) mensuel par habitant, contre 3,9% du RNB pour le mobile. Ce coût est six fois supérieur au coût moyen mondial, qui est de 2,2% du RNB, et au coût cible de 2% fixé par la Commission du Haut débit pour le Développement

Durable des Nations Unies. Bien que ce taux ait connu une baisse significative, passant de 19,8% du RNB en 2018 à 13,4% en 2024, Internet reste inaccessible à un grand nombre de personnes. Pour 2024, moins d'un abonnement de haut débit fixe sur 100 a été recensé en Afrique. Selon l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'inaccessibilité du haut débit

fixe est due à plusieurs facteurs, dont les coûts connexes liés à l'abonnement. Contrairement aux abonnés mobiles, les frais de connexion uniques (installations, équipements) pour les abonnés fixes sont élevés et correspondent souvent à plus d'un mois du prix du forfait mensuel. La faiblesse des infrastructures du réseau fixe est également l'un des facteurs de cette inaccessibilité. ■

RIZ : PILIER DE LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE

Le Mali ambitionne d'augmenter sa production de riz d'ici 2030 pour couvrir les besoins nationaux de la 2^e céréale la plus consommée. En quelques infographies de l'émission Entreprendre diffusée sur TM1 le 17 mai 2025, tentons de comprendre comment la filière riz malienne tente d'atteindre l'autosuffisance.



KOWBEYE!

La télé qui vous allume!

CHAQUE SAMEDI | 20H15

INFO • CULTURE • DIVERTISSEMENT

SIDI DICKO : « LA PLUPART DES JEUNES FORMÉS DEVIENNENT TRÈS ACTIFS »

À l'École de la citoyenneté, le programme prépare sa 4^{ème} cohorte. Les jeunes de 18 à 35 ans peuvent postuler jusqu'au 30 juin et les formations se dérouleront du 10 au 24 juillet 2025 au Palais des Pionniers pour Bamako et du 11 au 21 juillet 2025 pour les régions. Sidi Dicko, Président du Comité d'exécution du programme à l'École de la citoyenneté (ECI), revient pour nous sur les objectifs, les résultats déjà atteints et les perspectives.

PROPOS RECUEILLIS PAR FATOUMATA MAGUIRAGA

Pourquoi une École de la citoyenneté et qu'est-ce qu'elle vise ?

L'École de la citoyenneté est un programme du ministère de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne, qui vise à inculquer aux jeunes l'esprit patriotique en vue d'en faire des bâtisseurs et des défenseurs de la Nation, prêts à répondre à l'appel et à devenir des citoyens engagés et dévoués. L'école prépare sa 4^{ème} cohorte. Les 1^{ère} et 2^{ème} ont formé 200 jeunes chacune à Bamako, regroupant les régions. La 3^{ème} était une cohorte spéciale organisée à l'intention des Présidents élus des bureaux du Conseil national de la jeunesse (CNJ). Elle a réuni 700 jeunes. Nous préparons la cohorte de Bamako et de sept régions ciblées (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao). À Bamako, 400 jeunes seront formés, 300 pour Bamako et ses environs et 100 de la diaspora et des



Sidi Dicko, Président du Comité d'exécution du Programme à l'ECI.

pays de l'AES, durant 15 jours (du 10 au 24 juillet). La vision est de former toute la jeunesse, mais nous y allons par étape.

De la 1^{ère} édition à maintenant, quels résultats avez-vous atteints ?

Nous avons commencé par 200 jeunes. Cette année, on prévoit 400 jeunes à Bamako et 200 par région, soit un total de 1 800 jeunes. En plus, le réseau de communication est

large, car les panels sont diffusés sur les réseaux sociaux. Une des sessions a même enregistré 500 000 vues.

Que deviennent les jeunes formés ?

La plupart des jeunes formés deviennent très actifs. Ils participent aux activités d'assainissement dans leurs communautés, à la sensibilisation sur la circulation routière. En outre, il leur est demandé de restituer la formation reçue auprès d'autres jeunes et des autorités dans les régions. Ils sont aussi sollicités dans le cadre d'activités de volontariat, par exemple dans les brigades citoyennes. Ils deviennent des acteurs engagés, ce qui incite d'autres jeunes à les suivre. Depuis l'ouverture des candidatures le 15 juin, plus de 1 330 jeunes ont déjà postulé en ligne. Il y a beaucoup d'engagement car les jeunes ont besoin de cette formation.

Certains critères de sélection, comme l'appartenance à un mouvement associatif, ne risquent-ils pas d'exclure beaucoup de jeunes ?

Un jeune qui n'a jamais été à l'école a évoqué le critère du niveau d'études. Il peut postuler, car nous avons besoin

de former toute la jeunesse, y compris ceux qui n'ont jamais été à l'école ou appartenu à une association. Il y a des critères que nous ne pouvons pas changer, mais qui ne sont pas obligatoires. Le programme est inclusif et s'adapte. Les formateurs s'expriment aussi en langues nationales.

Sept régions sont pour le moment concernées, et les autres ?

Lors des cohortes passées, les jeunes de toutes les régions ont participé, avec des représentants envoyés à Bamako. Des régions vont rejoindre chaque région ciblée. Par exemple, Sikasso regroupera les jeunes de Bougouni et Koutiala, Mopti, ceux de Bandiagara et Douentza pour la cohorte prévue du 11 au 21 juillet 2025.

Quelles leçons avez-vous tirées des précédentes éditions ? Quelles améliorations allez-vous apporter ?

Beaucoup de leçons ont été tirées, notamment le constat de l'amour que les jeunes ont pour la vie en groupe. Ils apprennent des choses qu'ils n'ont pas eu la chance d'apprendre à l'école. Ce sont aussi des jeunes qui partagent, ce qui attire les autres. Ils bénéficient d'un accompagnement et deviennent volontaires dans plusieurs domaines. Le programme prévoit des innovations et chaque cohorte bénéficie d'améliorations dans les modules. Au-delà du civisme, ils reçoivent aussi des formations en entrepreneuriat, etc.

Quels sont les modules enseignés ?

Introduction au civisme et à la citoyenneté, connaissances traditionnelles sur la société malienne, soirées éducatives « Danbé ni Maaya », culture de la conscience patriotique, connaissance du Mali, diplomatie culturelle, usage des médias sociaux, éducation aux valeurs, etc. Autrement, les jeunes apprennent des choses en dehors de l'école, auprès des grands-parents. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. C'est cette opportunité que nous voulons leur redonner. ■

Beaucoup de leçon ont été tirées, dont le constat de l'amour que les jeunes ont de la vie en groupe. Ils apprennent des choses qu'ils n'ont pas eu la chance d'apprendre même à l'école.



GUERRE ISRAËLO-IRANIENNE : LA FRAGILITÉ DES ALLIANCES FACE À LA REALPOLITIK

La récente escalade militaire entre Israël et l'Iran dévoile la volatilité des alliances internationales et les limites de la dépendance sécuritaire. Dans un monde où les intérêts priment sur les engagements, chaque État doit repenser sa stratégie pour garantir sa souveraineté.

MASSIRÉ DIOP



Israël et l'Iran sont en conflit ouvert depuis une semaine.

Depuis le 13 juin 2025, l'Opération Rising Lion, menée par Israël contre plusieurs sites nucléaires et infrastructures stratégiques en Iran, a bouleversé l'équilibre régional. Près de 224 morts et plus de 1 200 blessés, selon les autorités iraniennes, témoignent de la violence de cette offensive, assumée publiquement par le Premier ministre israélien Netanyahu. Si l'appui discret des États-Unis à Israël a évité une riposte directe contre les forces américaines, il a paradoxalement renforcé la cohésion autour du régime iranien, loin d'isoler Téhéran sur la scène internationale. Ce raid, l'un des

plus importants depuis l'attaque iranienne par drones du 13 avril dernier, vise selon Tel-Aviv à prévenir un réarmement stratégique de son principal ennemi régional. Cette séquence révèle la fragilité des alliances traditionnelles. La Russie, tout en dénonçant les frappes israéliennes comme « illégales », propose une médiation sans véritable engagement, illustrant la prudence de Moscou à s'impliquer dans un conflit qui pourrait menacer ses propres intérêts. Les États du Sahel, récemment tournés vers la Russie pour compenser le retrait occidental, découvrent que ces partenariats restent conditionnés et instables.

États-Unis 36 pays sous menace de travel ban d'ici août

Trente-six pays, majoritairement africains, sont désormais sommés par les États-Unis de renforcer leurs dispositifs migratoires d'ici le 9 août 2025, sous peine de faire l'objet de nouvelles restrictions de visas. L'information provient d'un mémo confidentiel du Département d'État daté du 15 juin 2025, dans le prolongement d'une politique plus large de durcissement migratoire. Ce renforcement s'inscrit dans la continuité du travel ban signé le 9 juin 2025 par le Président Donald Trump, qui ciblait déjà douze pays comme l'Iran, la Libye, la Somalie, le Tchad ou encore la Birmanie, accusés de représenter un risque sécuritaire pour le territoire américain. Les nouveaux pays sous surveillance incluent le Burkina Faso, le Niger, le Sénégal, la Mauritanie, le Bénin et la Côte d'Ivoire. Washington pointe aussi des dépassements

de séjour, des passeports jugés peu fiables et un manque de coopération sécuritaire, en plus des défaillances sur les documents d'identité, les expulsions et la biométrie. Les restrictions pourraient affecter tous les types de visas, y compris pour les étudiants, les professionnels ou les familles. Des diplomates ouest-africains confirment que des démarches techniques ont été entamées pour tenter de répondre aux exigences américaines avant l'échéance. Cette offensive migratoire témoigne d'une nouvelle hiérarchie dans les relations internationales, où le respect des standards sécuritaires devient une condition d'accès. Pour les États africains, cette pression souligne l'urgence de consolider leurs systèmes d'identification et de négociation, sans quoi ils risquent une mise à l'écart durable. ■

La Realpolitik domine, dans la mesure où les alliances se font et se défont au gré des rapports de force et des intérêts immédiats. Les États-Unis, convaincus de la faiblesse stratégique de l'Iran, soutiennent l'offensive israélienne, mais ce calcul pourrait se retourner contre eux. La réaction iranienne, marquée par une résistance farouche et la menace d'un réarmement nucléaire, montre que la pression extérieure peut parfois renforcer la détermination d'un régime plutôt que le fragiliser. En Israël, la dimension politique interne n'est pas absente, dans la mesure où la gestion de la crise sert aussi à consolider le pouvoir de Netanyahu face à ses détracteurs.

La leçon pour les États tiers, notamment au Sahel, est limpide. En effet, la sécurité ne s'achète pas sur étagère et ne se délègue pas sans risques. Miser sur des alliances extérieures sans investir dans ses propres capacités revient à s'exposer à l'imprévisible. Dans un monde multipolaire, la souveraineté et l'autonomie stratégique restent les meilleurs remparts contre l'instabilité et la dépendance. C'est aussi un avertissement pour d'autres régions en crise. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE INSECTES : LA PLANÈTE PERD SES POLLINISATEURS

Le déclin des pollinisateurs inquiète les scientifiques du monde entier, des États-Unis à l'Inde. Selon l'IPBES, 40% des espèces d'abeilles, papillons et autres insectes pollinisateurs sont aujourd'hui menacées. Ce recul fragilise 75% des plantes cultivées dans le monde et pourrait provoquer une baisse durable des productions de fruits, légumes et céréales. Une étude publiée dans Science Advances estime que les zones tropicales enregistrent jusqu'à 61% de perte de diversité pollinisatrice, sous l'effet combiné du réchauffement climatique, de l'usage massif de pesticides, des monocultures intensives et des vagues de chaleur extrême. Et cette perte s'accroît. Le Sahel, déjà sous pression alimentaire, est particulièrement vulnérable. Des cultures vivrières comme le mil, le niébé ou l'arachide, encore largement dépendantes de la pollinisation naturelle, pourraient voir leurs rendements chuter. Face à cette crise mondiale silencieuse, peu de politiques africaines intègrent la protection des pollinisateurs comme enjeu stratégique. Pourtant, sans eux, la sécurité alimentaire régionale pourrait vaciller. La baisse des rendements pourrait aussi aggraver la pauvreté rurale. ■

CAN FÉMININE 2025 : LES AIGLES DAMES AFFÛTENT LEURS ARMES

À moins de trois semaines du coup d'envoi de la CAN féminine 2025, les Aigles Dames du Mali sont en pleine phase de préparation. Entre travail acharné à Bamako et stage bloqué à venir, la sélection nationale affine sa stratégie pour aborder la compétition avec ambition.

MOHAMED KENOVI



Les Aigles Dames ont de grandes ambitions pour la CAN 2025.

Les Aigles Dames intensifient leur préparation à l'approche de la Coupe d'Afrique des Nations féminine 2025, prévue du 5 au 26 juillet au Maroc. De retour du tournoi UFOA-A, où elle a terminé 4ème, l'équipe nationale féminine est en regroupement à Bamako depuis le 9 juin 2025, avec une première phase de travail au Stade Mamadou

Konaté. Ce stage initial a permis d'évaluer la forme physique des joueuses et de poser les bases tactiques du collectif. La deuxième étape de la préparation se déroule actuellement au Centre technique pour sportifs d'élite Ousmane Traoré de Kabala, où les joueuses sont en internat depuis le 12 juin dernier. Là, les séances se multiplient à un rythme soutenu, entre renforce-

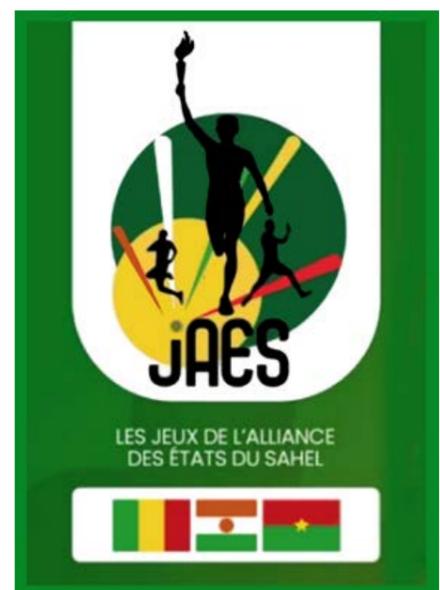
ment athlétique, organisation défensive, travail technique et animation offensive. « Nous insistons sur la condition physique et la préparation athlétique. Nous allons poursuivre les préparatifs pour corriger les lacunes et mettre en place une bonne équipe avant le coup d'envoi de la compétition », confie le sélectionneur national Mohamed Salloum Houssein, qui se montre par ailleurs satisfait de la dynamique observée au sein du groupe. Le staff technique note une bonne réceptivité des joueuses et une montée en puissance progressive dans l'intensité du travail.

Matches amicaux en vue La phase locale de préparation se poursuivra jusqu'à la fin du mois de juin. Ensuite, l'équipe s'enverra pour le Maroc, où un dernier stage bloqué est prévu. Durant ce séjour, les Aigles Dames disputeront au moins deux matchs amicaux, selon les informations recueillies auprès de la Femafoot. Ces rencontres permettront de tester les acquis tactiques et de renforcer la cohésion du groupe avant le démarrage de la compétition, avec pour objectif initial de passer le cap du premier tour.

Les Aigles Dames sont logées dans le groupe C, particulièrement relevé, aux côtés de la Tanzanie, du Ghana et de l'Afrique du Sud, Championne d'Afrique en titre. Elles entreront en lice le 7 juillet face à la Tanzanie, avant d'affronter le Ghana le 11 juillet et de terminer la phase de groupe contre l'Afrique du Sud le 14 juillet. ■

Jeux de l'AES Bamako accueille la 1^{ère} édition

Placés sous la haute présidence du Général Assimi Goïta, Président en exercice de la Confédération des États du Sahel, les 1ers Jeux de l'AES se déroulent à Bamako du 21 au 28 juin 2025. La compétition s'articulera autour de neuf disciplines sportives emblématiques, inspirées de la diversité culturelle sahélienne, notamment le football (U17), la lutte traditionnelle, le bras de fer sportif, le tir à l'arc, l'athlétisme et les arts martiaux, dont le judo, le karaté, le kung-fu wushu et le taekwondo. Près de 300 athlètes des trois pays de l'AES et plus de 20 000 personnes sont attendus dans la capitale malienne. L'objectif de ces jeux, selon le ministre de la Jeunesse et des Sports, Ibrahim Abdoul Kassim Fomba, est de favoriser l'intégration entre les jeunes des pays membres de l'AES, de contribuer au développement de leur esprit patriotique en matière de sport et de détecter des talents. ■ M.K



CARTONS DE LA SEMAINE

Passé par l'université américaine de BYU, l'intérieur malien **Fousseyni Traoré** (22 ans, 1m98) signe son premier contrat pro en faveur de SIG Strasbourg, officialisé le 18 juin 2025. L'Aigle malien va découvrir le basket européen sous les couleurs strasbourgeoises en Pro A lors de la saison 2025-2026.

Suspendu à titre provisoire depuis décembre dernier par la fédération anglaise (FA) en attendant les résultats de l'échantillon **B. Mykhailo Mudryk** est officiellement inculpé ce 18 juin 2025 par l'instance pour avoir enfreint les règles antidopage. Sous contrat avec Chelsea jusqu'en 2031, l'Ukrainien encourt jusqu'à 4 ans de suspension.

MALI KO : LA JEUNESSE AU RYTHME DE LA MÉMOIRE MUSICALE

De juin à décembre 2025, le projet culturel Mali Ko... sillonnera onze villes du pays pour faire revivre dix-neuf chansons emblématiques à travers les voix de jeunes artistes. Une initiative portée par Africa Scène et Blonba et soutenue par l'État malien.

MASSIRÉ DIOP



Les initiateurs du projet Maliko devant la presse lors du lancement à Bamako.

Du Mali des années 60 à celui des plateformes numériques, la mémoire musicale nationale prend un nouveau souffle. Le projet Mali Ko... (Le Mali dit...), lancé dans le cadre de l'Année de la Culture, s'inscrit dans une volonté de transmission intergénérationnelle à travers la musique, l'image et le débat citoyen. Chaque ville sera élevée au rang de capitale culturelle éphémère, devenant à la fois une scène de spectacle, un lieu de mémoire et un laboratoire d'expression. Le choix de villes parfois éloignées du circuit

culturel habituel est pleinement assumé.

Le patrimoine malien au coeur Porté par Africa Scène et l'Espace Culturel Blonba, le projet revisite dix-neuf titres majeurs du patrimoine malien. On y retrouve des classiques comme Mali ba de Bazoumana Sissoko, Tassidoni du Super Biton, Nyama Toutou de Nahawa Doumbia, Chérie d'Ali Farka Touré, Mamaya d'Ami Koïta, Dimanche à Bamako d'Amadou et Mariam, Mali Twist de Boubacar Traoré Kar Kar, Bi furu de Oumou Sangaré, Mali

Sadio de Mangala Camara, Can 2002 de Neba Solo. Ces chansons seront interprétées par six artistes contemporains : Malakey, Young BG, Dr Keb, Black AD, Mamou Fané et Maimouna Soumounou. Avec un budget prévisionnel de 150 millions de francs CFA, soutenu par le ministère de la Culture et la GIZ à travers le programme Donko ni Maaya, la tournée traversera onze villes : Tombouctou, Mopti, Ségou, San, Koutiala, Sikasso, Bougouni, Koulikoro, Kita, Kayes et Bamako. Chaque étape donnera lieu à un spectacle-concert de 2h30, conçu comme une mise en scène vivante du répertoire, sous la direction d'Alioune Ifra Ndiaye. Les jeunes artistes réécriront parfois les morceaux ou les adapteront sans les trahir, pour les faire résonner avec les réalités actuelles. En parallèle, un album musical rassemblera les versions revisitées. Le projet investira également les écrans avec une série documentaire de 40 épisodes centrée sur les coulisses de la tournée et les villes visitées. Dix talk-shows de 90 minutes donneront la parole aux artistes, au public et aux figures locales. L'objectif est d'atteindre 150 000 spectateurs en présentiel, 3 millions de téléspectateurs et 1 million de vues numériques. Mais, au-delà des chiffres, il s'agit surtout de réconcilier une génération avec son histoire par l'art. À travers Mali Ko..., la jeunesse malienne devient actrice d'un récit national qui se chante, se partage et s'invente au présent. ■

INFO PEOPLE

AZAYA HONORÉ À BAMAKO : UNE MAISON ET UNE VOITURE

Le chanteur guinéen Azaya a été honoré le 16 juin 2025 à Bamako, à l'occasion d'un sumu (concert privé) offert chez l'homme d'affaires Issiaka Samassékou, alias Waraba. À la fin de cette prestation, l'artiste a reçu deux cadeaux exceptionnels : une voiture de luxe et une villa entièrement meublée. Accompagné de son épouse Mah Keïta, Waraba a salué le talent et l'humilité d'Azaya. Ce dernier a publiquement remercié le couple, ainsi que Zinah Glamour, intermédiaire du geste, et Djely Kounady Sora pour son soutien. L'événement, largement relayé sur les réseaux sociaux, a été perçu comme un symbole de fraternité culturelle entre le Mali et la Guinée. Azaya s'est dit « profondément touché ».



SIDIKI DIABATÉ ANNONCE LE CLIP « ATTRAPER » POUR LE 19 JUIN

La star malienne Sidiki Diabaté prépare la sortie du clip officiel de sa chanson « Attraper », annoncée pour le jeudi 19 juin 2025 à 18h, sur sa chaîne YouTube et ses réseaux sociaux. Depuis le 16 juin, plusieurs extraits vidéo circulent, laissant entrevoir un clip haut de gamme, à la réalisation soignée et visuellement percutante. Ce projet marque le retour attendu de l'artiste dans l'univers visuel après plusieurs mois de discrétion médiatique. « Attraper », mêlant sonorités mandingues et esthétique urbaine, s'adresse à un large public malien et international. Le chanteur, surnommé « Le Prince de la kora », entend bien renforcer sa présence numérique et artistique avec ce nouveau clip, très attendu par ses fans.



Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOVI - Fatoumata
MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Afribone

Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité.**



20 28 00 00
www.afribone.com

